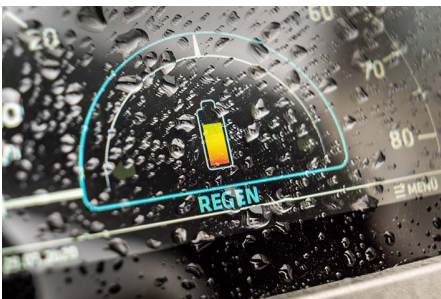


FRANCE 2030

Un nouveau Bac+1 pour devenir agent de maintenance industrielle de batteries électriques

Le Cnam Auvergne-Rhône-Alpes, et plus spécifiquement son antenne grenobloise, ouvre dès février 2024 cette nouvelle formation essentielle à la réindustrialisation de la France. Un Bac+1 pour répondre aux centaines de postes à pourvoir dans les usines de batteries prochainement construites en France et en Europe. Un challenge pour le Cnam dont la mission est de soutenir les besoins de terrain en compétences nouvelles.



Le Bac+1 Agent de maintenance industrielle de batteries électriques vise deux objectifs : accompagner des jeunes recherchant une formation tout de suite opérationnelle et professionnalisante, et réorienter un public plus mûr en situation de recherche d'emploi. Pour y parvenir, onze mois d'un cursus articulé autour de 600 heures de formation sur les compétences métier clés, complété par trois mois d'immersion en entreprise.

Ce tout nouveau programme s'inscrit dans le cadre de l'École de la batterie, portée par l'entreprise française Verkor, fondée en 2020 sur la presqu'île scientifique de Grenoble. Elle y développe et produit des batteries de véhicules

électriques basées sur la technologie lithium-ion1 et présentant un taux élevé de recyclabilité. Cette école fédère douze structures de formation partageant un même diagnostic : à l'horizon 2030, près de deux millions de véhicules électriques seront produits sur le territoire national ; il est donc nécessaire de former dès aujourd'hui les futurs employés de cette filière.

Le diplôme est accessible à tout étudiant de niveau bac (général, techno ou pro) et à tout professionnel ayant une expérience dans le domaine de l'électricité (public en activité ou réorientation de demandeurs d'emploi).

Un diplôme pour quoi faire ?

Le métier d'agent de maintenance industrielle de batteries électriques, c'est une multitude de compétences permettant d'être immédiatement opérationnel dans son poste de travail, parmi lesquelles :

- Contrôler un système de production automatisé de batteries électriques ;
- Mesurer les paramètres influents d'une ligne de production et détecter les anomalies ;
- Réaliser des contrôles ou des tests sur un système électrique ;
- Analyser de causes de premier niveau et proposer des actions préventives et correctives.



Si cette profession peut être exercée dans le domaine de la maintenance des batteries de voitures à moteurs électriques, appelées à remplacer les voitures thermiques en Europe d'ici quinze ans, elle peut également être utile à tous les secteurs industriels liés au stockage de l'énergie électrique (nucléaire, hydrogène, data center) ou à des solutions basées sur la production d'énergie photovoltaïque.

Le Bac+1 du Cnam : le chemin le plus rapide vers un métier !

Dans un contexte économique difficile, le marché du travail, en partie privé de forces vives qualifiées, affiche encore aujourd'hui un taux de chômage important chez les 15-24 ans. Une partie significative de la jeunesse décroche trop tôt dans le supérieur et ne parvient pas à accéder à l'emploi suffisamment armée, alors même que l'industrie peine à trouver des personnels qualifiés dans certains secteurs.

C'est dans ce contexte que le Cnam a porté un diplôme d'établissement de niveau bac+1. En une année, ce diplôme permet l'acquisition de compétences et de savoirs valorisables sur le marché du travail en favorisant fortement l'employabilité, tout en permettant, par la suite, de poursuivre vers des diplômes de niveau supérieur.

3 QUESTIONS À JEAN-FRANÇOIS LACHAUME, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DES PARTENARIATS AU CNAM AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Quelle est l'importance de cette nouvelle formation, et quel devrait être, selon vous, son impact autour de la réindustrialisation française ?

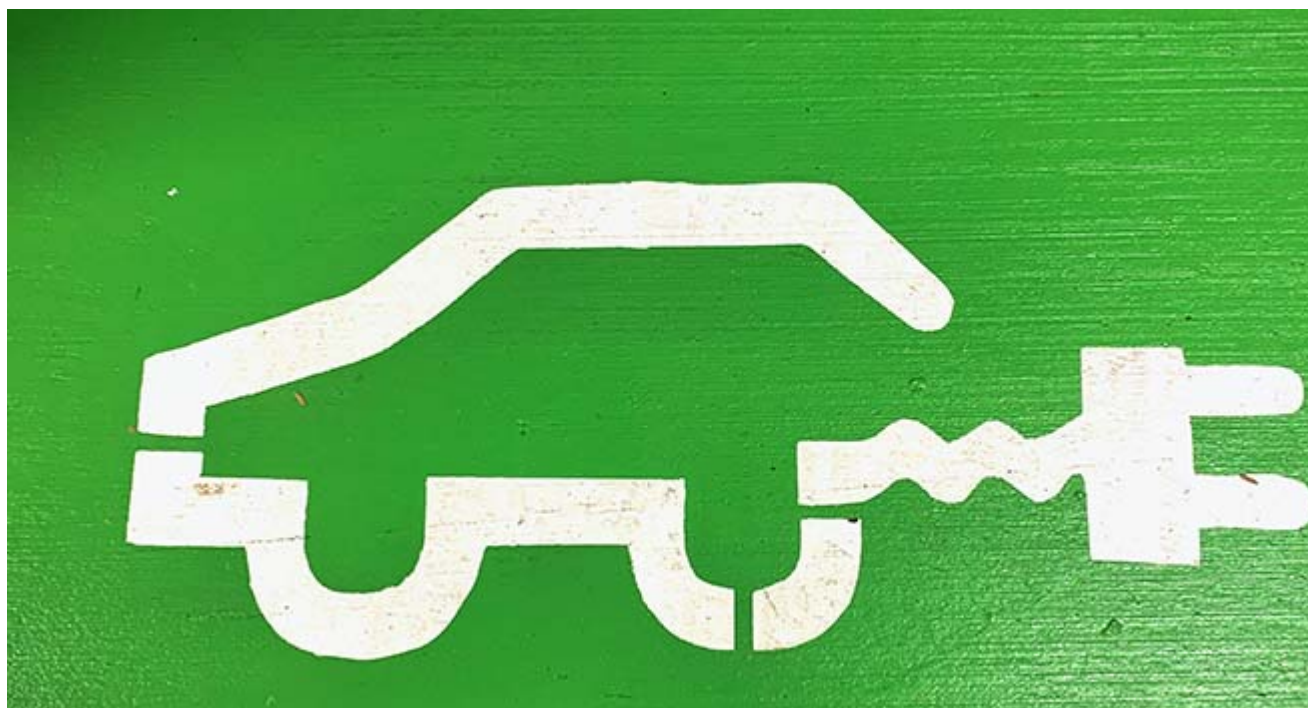
Cette nouvelle formation vise à accueillir des jeunes en devenir qui souhaitent découvrir et investir les filières industrielles de demain. Non seulement le secteur industriel recrute, mais il crée aussi de la valeur ajoutée et des emplois bien rémunérés. Le plan France 2030, dans lequel s'inscrit pleinement le Cnam, met l'industrie au cœur des projets que nous souhaitons porter en région Auvergne-Rhône-Alpes, car c'est un pilier essentiel de notre économie pour assurer l'indépendance et la souveraineté de la France.

Pensez-vous que cette nouvelle formation va attirer beaucoup de candidats ?

Ce programme doit attirer tout autant de jeunes bacheliers que de personnes qui choisissent de changer de métier et de se tourner vers des professions d'avenir, génératrices d'emplois. Une première promotion de douze personnes sur Grenoble est prévue dès le printemps 2024 pour une formation de 600 heures. Un travail de proximité avec les établissements scolaires du bassin grenoblois et les prescripteurs d'emplois constitue une priorité pour faire connaître la formation et recruter les profils motivés.

Le Cnam pense-t-il déjà à étoffer son offre dans ce domaine ?

La place du Cnam au sein de cette filière est de toute évidence une priorité. L'objectif est de répondre aux besoins des métiers d'avenir et d'articuler des solutions de poursuite ou de reprise d'études pour celles et ceux qui veulent monter en compétence sur ces métiers pourvoyeurs d'emplois. Le Bac+1 Agent de maintenance industrielle de batteries électriques est d'ailleurs un bon tremplin pour une poursuite d'études vers la licence Énergie et développement durable du Cnam, également déployée sur le site d'enseignement de Grenoble.





20 novembre 2023

© Kumpan Electric-Ralph Hutter-Myenergi-John Cameron-Martin Katler : Unsplash.

+ d'info

[S'inscrire au Bac+1 Agent de maintenance industrielle de batteries électriques](#)

[Tout savoir sur le Bac+1 du Cnam](#)

[Comprendre l'école de la batterie](#)

[Entreprise Verkor](#)





